



LAURENAN

Laurenan, le 21 MAI 2025

**OBJET : année 2025-2026**  
**Dossier d'inscription au transport scolaire**

**P.J. : un ou des dossier-s d'inscription selon la composition de la famille**

Madame, Monsieur,

Conformément à la convention passée avec la Région Bretagne, compétence en matière de transport scolaire, c'est à la Commune qu'il revient désormais de recueillir les demandes d'inscription. Ce dossier concerne les enfants emprunt le car pour le ramassage communal mais aussi les enfants qui prennent la navette du RPI Laurenan-Gomené.

Votre/vos enfant(s) a-ont emprunté le car sur l'année scolaire 2024-2025, c'est pourquoi je vous prie de trouver en annexe le/les dossier-s d'inscription.

Il est rappelé aux familles que les élèves empruntant le car doivent impérativement être inscrits en mairie même pour la navette gratuite d'école à école. La Commune doit retourner en amont de la rentrée scolaire 2025-2026, une liste exhaustive au service des transports scolaires de la Région, à l'échelle départementale.

Je vous remercie de bien vouloir retourner la-les dossier-s d'inscription, en retour, et ce IMPERATIVEMENT avant le : **27 juin 2025**

Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas concernés par cette inscription, merci de nous retourner le-s bulletin-s et nous le faire savoir.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Olivier RIVALLAN



Mairie de Laurenan – 3 Rue de l'Argoat – 22230 LAURENAN – Tel : 02.96.25.67.00  
Mel : [mairie.laurenan@wanadoo.fr](mailto:mairie.laurenan@wanadoo.fr) – Notre site : [www.laurenan.fr](http://www.laurenan.fr)